

Ici on agit !

Environnement

Carrière de gypse : Val-Cenis demande le retrait du projet

La commune la plus impactée de Haute-Maurienne par le projet de “zone spéciale de carrière” suggère à l’État d’aller voir ailleurs.

Frédéric THIERS - 23 déc. 2022 à 20:20 | mis à jour le 24 déc. 2022 à 11:07 - Temps de lecture : 2 min



L’opposition à l’exploitation du gypse en Haute-Maurienne est clairement affichée, à l’entrée de Bramans. Photo Le DL /F.T.

Lundi 19 décembre, le conseil municipal de Val-Cenis a, à l'unanimité, demandé à l'État « de retirer [le projet de ZSC] avant même toute réunion de concertation, et d'étudier d'autres possibilités d'exploitation de gypse et d'anhydrite, dans d'autres régions du territoire national moins sensibles en termes d'environnement, de tourisme et d'agriculture ».

A lire aussi

- **Non aux carrières, oui aux accès du Lyon-Turin en Maurienne**
- **L'État doit retirer le projet de zone spéciale de carrières en Maurienne demande l'intercommunalité**
- **Plus de 10 000 signatures contre la zone spéciale de carrières de gypse en Maurienne**

Pas question donc de voir une zone de carrière s'installer pour 120 ans, comme le laisse percevoir le projet qui, normalement, devrait être soumis à consultation à partir de janvier. La Maurienne, font valoir les élus, subit déjà des nuisances avec le chantier du Lyon-Turin. La haute vallée vit à 87 % du tourisme. Le territoire communal est protégé à plus de 50 %, du Parc de la Vanoise aux arrêtés de biotope. La station a entrepris des démarches environnementales, étant la première en Maurienne à obtenir le "Flocon vert" décerné par l'association Mountain riders.

Dans ces conditions, les élus ne voient pas pourquoi il faudrait encore donner du territoire pour une activité « très néfaste aux activités touristiques et agricoles et à la qualité de vie des habitants », incompatible avec l'ambition Zéro artificialisation

nette, alors même que « les Alpes ne représentent que 5 % des réserves nationales de gypse ». C'est « conscient des enjeux que représentent pour la Nation la sécurisation et l'exploitation des réserves de gypse et d'anhydrite » que le conseil municipal a demandé, dans les formes, à l'État d'aller regarder ailleurs. Il rappelle l'inquiétude des populations, comme en témoigne l'affluence de plusieurs centaines de personnes à chaque réunion publique sur ce projet, organisée par une commune ou par les citoyens.

Environnement

Politique

